

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Rapport financier semestriel

30 JUIN 2019



EUROPLASMA INDUSTRIES

CHOPOWer

inertam

ALEUP
EURONEXT
GROWTH

Ce document contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Rapport Financier Annuel du 31 décembre 2018 sur son site internet <http://www.europlasma.com>.

Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

Dans le présent document la Société Europlasma SA sera désignée par la « Société », la Société et ses filiales par le «Groupe».

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€).

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
1.1 ACTIVITE ET RESULTATS	4
1.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ET FLUX DE TRESORERIE	6
PARTIE 2 : FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	8
2.1 EVENEMENTS SPECIFIQUES EUROPLASMA SA	8
2.2 EVENEMENTS PARTICULIERS LIES AUX FILIALES	9
PARTIE 3 : EVENEMENTS POST-CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	10
3.1 EVENEMENTS CORPORATE	10
3.2 EVENEMENTS PARTICULIERS D'EUROPLASMA SA	12
3.3 EVENEMENTS SPECIFIQUES AUX FILIALES	13
PARTIE 4 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES	14
4.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	14
4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	15
4.3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	16
4.4 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	17
4.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	18
4.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	19

Partie 1 : Rapport semestriel d'activité

1.1 ACTIVITE ET RESULTATS

en K€	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Chiffre d'affaires	3 140	6 359	-3 219
Résultat opérationnel	-10 971	-9 798	-1 173
EBITDA	-9 236	-5 862	-3 374
Résultat financier	-2 530	-573	-1 957
Résultat net de la période	-13 518	-11 260	-2 258
Intérêts minoritaires	932	764	1
Résultat net (part Groupe)	-12 587	-10 496	-2 091
Résultat par action (en euros par action)	-0,04	-0,05	0,01

Source : Comptes consolidés semestriels 2019 arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 janvier 2020.

1.1.1 Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel 2019 s'établit à 3 140 K€ contre 6 359 K€ au 30 juin 2018. Cette diminution de - 51%, soit - 3 219 K€, résulte d'une baisse d'activité sur les trois segments et fait suite principalement à la mise en redressement judiciaire du Groupe le 25 janvier 2019.

La répartition du chiffre d'affaires par segment d'activité est analysée ci-après :

- Le segment Solutions Plasma (Europlasma Industries) a généré un chiffre d'affaires de 16 K€, contre 199 K€ au 30 juin 2018. L'activité se compose principalement de fournitures de pièces de rechange pour nos systèmes et installations précédemment vendus et de suivi de projets déjà réalisés.
- Le segment Energies Renouvelables (CHO Power) a enregistré un chiffre d'affaires de 572 K€, contre 1 782 K€ au 30 juin 2018. Les difficultés financières du Groupe ont considérablement impacté le développement commercial. La configuration du procédé de l'usine CHO Morcenx est en cours d'audit.
- Le segment Traitement de l'Amiante (Inertam) enregistre un chiffre d'affaires de 2 552 K€ sur la période, contre 4 378 K€ au 30 juin 2018. L'activité du site s'est poursuivie jusqu'en mai 2019 et représente une production de 1 214 tonnes traitées (contre 2 189 tonnes au premier semestre 2018).

1.1.2 Performance opérationnelle

Le résultat opérationnel s'établit à - 10 971 K€ contre - 9 798 K€ au 30 juin 2018. La répartition par segment d'activité est analysée ci-après.

- Le segment Solutions Plasma enregistre une perte opérationnelle de - 5 505 K€ en forte augmentation de 3 781 K€ comparativement au 30 juin 2018 où elle s'établissait à - 1 724 K€. Cette dégradation est principalement liée à la forte hausse des charges externes et honoraires relatifs aux opérations de financement et de redressement judiciaire.
- Le segment Energies Renouvelables enregistre au 1er semestre 2019 une perte opérationnelle de - 3 342 K€ ; inférieure à celle constatée de - 6 608 K€ au 30 juin 2018.
- Le segment Traitement de l'Amiante enregistre une perte opérationnelle de - 2 125 K€ contre - 1 465 K€ au 30 juin 2018 ; principalement impactée par la diminution du chiffre d'affaires sur la période.

L'EBITDA qui ressort à - 9 236 K€ au 30 juin 2019 se creuse de 58% rapporté à celui constaté au 1er semestre 2018 de - 5 862 K€.

Cette dégradation est essentiellement due au segment Solutions Plasma qui impacte négativement la variation de l'Ebitda sur la période à hauteur de 3 606 K€.

1.1.3 Résultat net

Le résultat financier consolidé au 30 juin 2019 qui s'établit à - 2 530 K€ contre - 573 K€ au premier semestre 2018 est principalement impacté par les charges liés aux opérations de financement réalisées au sein du Groupe; notamment la réactivation du programme d'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCA) et émission d'OCABSA au profit de Zigi Capital.

Le résultat net de l'ensemble consolidé pour la période qui recouvre le résultat opérationnel, le résultat financier et l'impôt s'établit au 1er semestre 2019 à -13 518 K€ (dont - 12 587 K€ pour la part du Groupe) contre - 11 260 K€ (dont - 10 496 K€ pour la part du Groupe) au 1^{er} semestre 2018.

1.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ET FLUX DE TRESORERIE-

Bilan consolidé

En milliers d'euros (K€)	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Actifs non courants	10 612	9 919	692
Actifs courants (hors trésorerie)	10 191	11 590	-1 399
Trésorerie	4 566	3 966	600
Capitaux Propres - Part du Groupe	-38 790	-33 702	-5 088
Intérêts hors groupe	-7 817	-6880	-937
Dettes financières non courantes	25 292	23 259	2 033
Autres passifs non courants	2 484	682	1 803
Dettes financières courantes	8 940	8 969	-29
Autres passifs courants	35 260	33 148	2 112
Total Bilan	25 369	25 475	-106
Endettement net	29 666	28 263	1 403
Taux d'endettement Net	-76%	-84%	
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	- 0,11	-0,12	0,00

Source : Comptes consolidés semestriels 2019 arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 janvier 2020.

Le total du bilan au 30 juin 2019 s'établit à 25 369 K€. Il enregistre une variation de - 106 K€ par rapport au total du 31 décembre 2018 qui était de 25 475 K€.

Dans le détail, les principales évolutions sont les suivantes :

Pour les actifs non courants :

- Une hausse de 1 907 K€ du montant des autres immobilisations incorporelles due à la 1^{ère} application d'IFRS 16 (contrats de location) ayant eu pour impact la comptabilisation d'un actif représentatif des droits de location pour 1 927 K€ au 30 juin 2019 ;
- Une diminution de - 1 304 K€ du montant des immobilisations corporelles due principalement à l'amortissement des immobilisations existantes.

Pour les actifs courants hors trésorerie :

- Une diminution de 1 685 K€ des créances clients inhérente à l'arrêt de l'activité ;
- Une progression de 271 K€ des autres actifs courants (créances diverses : prêts et cautionnements, créances fiscales de TVA et de CIR).

Au passif du bilan, les capitaux propres sont impactés par les ressources financières obtenues au moyen des augmentations de capital et autres instruments assimilés réalisées au cours du semestre, ayant abouti à l'obtention de 7 248 K€ de financements, mais aussi à une perte de 12 587 K€ sur la période.

Ainsi les capitaux propres consolidés ressortent au 30 juin 2019 à - 46 608 K€, après prise en compte du résultat de la période pour un montant de - 13 518 K€ contre - 40 583 K€ au 31 décembre 2018.

Le total des dettes financières, non courantes (25 292 K€) et courantes (8 940 K€), s'élève à 34 232 K€ au 30 juin 2019, en augmentation de 2 004 K€ par rapport au solde à fin 2018.

Cette variation correspond en grande partie aux enregistrements suivants :

- La 1^{ère} application d'IFRS 16 relative aux contrats de location ayant entraîné la comptabilisation d'une dette représentative des loyers futurs pour un montant de 1 944 K€ au 30 juin 2019 (dont 519 K€ à moins d'un an) ;
- La diminution de l'avance du factor pour 556 K€ ;
- La capitalisation des intérêts d'emprunt pour 621 K€ dont 603 K€ pour l'emprunt de CHO Morcenx.

En conséquence, l'endettement net du Groupe s'établit à 29 666 K€ au 30 juin 2019 contre un endettement net de 28 263 K€ au 31 décembre 2018.

Les autres passifs courants et non courants représentent un montant de 37 744 K€ au 30 juin 2019 contre 33 830 K€ à fin 2018 soit une progression de 3 914 K€ qui s'explique principalement par :

- o Une progression de 1 715 K€ des passifs non courants, principalement en raison de la comptabilisation de la partie dérivée des OCA ZIGI de juin 2019 ;
- o Une diminution de 234 K€ des provisions courantes ;
- o Une progression de 830 K€ des dettes fournisseurs ;
- o Une augmentation des autres dettes opérationnelles et des passifs courants de 1 517 K€ résultant notamment des dettes fiscales et sociales antérieures au redressement judiciaire.

Trésorerie et capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement ressort au 30 juin 2019 à - 9 398 K€ contre - 5 207 K€ au 30 juin 2018 soit une variation négative de - 4 191 K€.

Cette variation résulte principalement de la dégradation de la contribution du secteur Solutions Plasma, qui passe de - 1 672 K€ à -5 383 K€ soit une diminution de 3 711 K€.

Après prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement et des impôts, le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles ressort à - 5 122 K€ au 30 juin 2019 contre - 8 323 K€ en 2018 et se décompose comme suit :

- - 4 356 K€ pour le segment Solutions plasma, qui porte les frais de structure du Groupe ;
- - 800 K€ pour le segment Energies Renouvelables ;
- + 34 K€ pour le segment Traitement de l'amiante.

Les flux d'investissements/désinvestissements pour un montant de - 763 K€ correspondent principalement d'une part aux investissements réalisés par Inertam pour un montant de 438 K€ et d'autre part à l'augmentation des dépôts pour un montant de 305 K€.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement (augmentation des fonds propres, émission et remboursement d'emprunts) ressortent à 6 490 K€ au 1^{er} semestre 2019 contre 7 091 K€ en 2018.

La trésorerie générée sur le semestre est de 606 K€ résultant de :

- La trésorerie liée aux activités opérationnelles (- 5 122 K€) ;
- La variation des investissements/désinvestissements (- 763 K€) ;
- Les concours financiers (+ 6 490 K€).

Partie 2 : Faits caractéristiques de la période

Le premier semestre 2019 a été marqué par les événements suivants, détaillés ci-dessous :

2.1 EVENEMENTS SPECIFIQUES EUROPLASMA SA

2.1.1 Activité Corporate

- Procédure collective

Le 23 octobre 2018, les commissaires aux comptes du Groupe Europlasma ont initié une procédure d'alerte sur la situation du Groupe et le risque de continuité d'exploitation.

Le Groupe Europlasma a déposé une déclaration de cessation des paiements le 22 janvier 2019 auprès du Tribunal de Commerce de Mont de Marsan pour la société mère et plusieurs de ses filiales. A l'issue d'une audience qui s'est déroulée le 25 janvier 2019, le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a rendu un jugement déclaratif de l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire fixant, dans le cadre de cette procédure, une période d'observation de 6 mois.

Pendant cette période d'observation, l'administrateur judiciaire et la direction du Groupe Europlasma ont travaillé de concert à la recherche de repreneurs des activités du Groupe.

Le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a examiné le projet de plan de continuation présenté par la société Zigi Capital S.A. pour les sociétés du Groupe lors d'une audience qui s'est tenue le mardi 16 juillet 2019.

Le 2 août 2019 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a validé le plan de continuation d'activité (*cf partie 3- Evénements postérieurs à la clôture- Plan de continuation*).

- Evolution de la gouvernance

Le 18 juin 2019, le Conseil d'Administration a été recomposé comme suit :

- Jérôme Garnache-Creuillot, Président-Directeur Général,
- Pascal Gilbert, administrateur indépendant,
- Laurent Collet-Billon, administrateur indépendant,
- Erik Martel, administrateur indépendant.

Jérôme Garnache-Creuillot, Pascal Gilbert et Laurent Collet-Billon ont été cooptés en remplacement, respectivement, de Pierre Catlin, Jean-Eric Petit et Yann Le Doré, démissionnaires.

- Réactivation du programme de financement avec European High Growth Opportunities Securization Fund par émission d'obligations convertibles en actions (OCA)

Europlasma a réactivé la tranche 4 des bons d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) souscrits par le Fonds. Europlasma a ainsi émis 200 OCA au profit du Fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securization Fund (le « Fonds »), en date du 25 juin 2019 pour un prix de souscription de 2 millions d'euros.

Les 200 OCA ont été converties en date du 26 juin 2019, donnant lieu à l'émission de 20.000.000 d'actions nouvelles d'une part, et de 19.273.330 actions d'autre part, au titre d'une compensation de créance compte tenu d'un cours de bourse inférieur à la valeur nominale de l'action (0,10) à la date de la conversion des dites OCA..

A ce jour, l'ensemble des bons d'émission d'OCA prévus par le contrat d'émission a été exercé et l'intégralité des OCA a été convertie.

- Emission d'OCABSA au profit de Zigi Capital

Europlasma a conclu un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») avec bons de souscription d'actions attachés (les « BSA » et ensemble, les « OCABSA ») en vue de permettre à Zigi Capital de prendre une participation au capital.

Europlasma a ainsi émis 200 OCA, auxquelles sont attachés 40 000 000 de BSA au profit de Zigi Capital en date du 24 juin 2019 pour un prix de souscription de 2 000 000 d'euros (hors indemnités contractuelles).

Les 200 OCA ont été converties en date du 17 juillet 2019, donnant lieu à l'émission de 20 000 000 d'actions nouvelles d'une part, et de 17 183 225 actions d'autre part, au titre d'une compensation de créance compte tenu d'un cours de bourse inférieur à la valeur nominale de l'action (0,10) à la date de la conversion des dites OCA.

2.1.2 Evènements particuliers d'Europlasma SA

Lors de ce premier semestre 2019, une partie de l'activité d'Europlasma a porté sur la fourniture de pièces de rechange pour les systèmes et installations précédemment vendus, notamment pour les projets PIVIC et KNPP.

Le 26 février 2018, la direction d'Europlasma avait annoncé la participation du Groupe au projet IGAR (Injection de Gaz Réducteur) au sein d'un consortium piloté par Arcelor Mittal. Ce projet avait pour objectif de valider à l'échelle pré industrielle une solution plasma qui devait permettre à la production sidérurgique de s'adapter aux enjeux de la transition énergétique en réduisant son empreinte carbone. Ce projet devait être en partie financé par l'ADEME. L'accord de consortium n'était toujours pas signé à la fin du premier semestre 2019.

Les discussions avec Arcelor Mittal sur le projet IGAR ont été reprises par la nouvelle Direction du Groupe.

2.2 EVENEMENTS PARTICULIERS LIES AUX FILIALES

CHO Power / Chopex / CHO Morcenx

En fin d'année 2018, les difficultés financières du Groupe ont causé l'interruption des interventions suivantes relatives à la mise en service de la centrale CHO Morcenx :

- Fourniture d'eau du système de brumisation des aéroréfrigérants,
- Création d'un atelier de maintenance,
- Chaudière de combustion,
- Valorisation des co-produits.

Certaines études ont été suspendues pendant la durée de redressement judiciaire. Selon l'évolution envisagée de l'installation, les éléments pertinents seront repris et développés en temps utile.

Compte tenu de la période de redressement judiciaire intervenue pendant le 1^{er} semestre 2019, il n'y a pas d'autre sujet notable au sein de l'entité de CHO Power SAS à rapporter.

- Le projet CHO Tiper

Dans le cadre du financement du projet, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a donné un accord en mars 2018 pour un prêt de 30 millions d'euros à CHO Tiper SAS, sous conditions suspensives.

La convention pour une subvention de 2 millions d'euros par la Région Nouvelle Aquitaine a été signée en janvier 2018.

La Caisse des Dépôts et Consignations, Terra Energies et Atlante Gestion ont marqué leur intérêt pour une participation au projet en fonds propres à hauteur de 9,5 millions d'euros. Cependant, la finalisation de la structuration des fonds propres a été rendue difficile par le niveau de performance réelle de l'installation CHO Morcenx.

En conséquence, la condition suspensive du contrat BEI concernant la finalisation du financement au 26 novembre 2018 n'a pu être levée et la BEI a notifié la caducité du contrat de financement.

Pour les mêmes raisons, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a informé la Société le 16 novembre 2018 que la convention de financement signée en octobre 2016 était caduque.

Néanmoins la BEI et l'ADEME se sont déclarées prêtes à reprendre le dossier après la structuration des fonds propres.

La convention de 2 millions d'euros de la Région Nouvelle Aquitaine a été conclue pour une durée de 42 mois. Ce dossier est toujours à l'étude et doit passer en commission à la Région Nouvelle Aquitaine prochainement.

- Le projet CHO Locminé

Pour mémoire, CHO Locminé avait reçu le 7 décembre 2017 notification d'un recours en annulation à l'encontre de son arrêté d'exploitation déposé devant le tribunal administratif de Rennes par l'Association de riverains pour la surveillance des sites industriels de Locminé (ARSSIL).

Après différents échanges d'écritures, le tribunal administratif devrait prochainement rendre son jugement sur ce recours. Cela étant précisé, le traitement du recours par le tribunal administratif a pour effet de suspendre certains délais liés au projet, notamment concernant la mise en œuvre du permis de construire, la procédure de traitement de demande de raccordement au réseau de distribution d'électricité, la mise en œuvre du CODOA et la mise en exploitation selon l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

CHO Power a effectué les démarches nécessaires avec les différentes entités concernées.

En conséquence, le développement du projet CHO Locminé est suspendu à ce jour.

Les équipes et la Direction travaillent à une réévaluation du projet industriel et évaluent la pertinence de ce projet dans l'orientation stratégique du Groupe.

Inertam

L'activité du site s'est poursuivie jusqu'en mai 2019 et représente une production de 1 214 tonnes traitées (1er semestre 2018 : 2 189 tonnes).

La reprise de l'activité nécessite la réfection du four de vitrification (et notamment de ses réfractaires) ce qui s'est avéré impossible en raison de la situation de trésorerie du Groupe.

La production étant interrompue, les livraisons de nouveaux déchets ont également été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

En effet, le stock présent sur le site d'Inertam dépassant le niveau des autorisations préfectorales d'entreposage sur site, les livraisons ne pourront reprendre qu'après le démarrage de la résorption du stock, y compris le stock réévalué.

• Production

Le projet relatif à l'installation d'un four additionnel a été réactivé en juin 2018. En particulier, il a été procédé à l'achat des réfractaires nécessaires à ce four additionnel en cours de conception, dont la mise en service estimée initialement en 2019, a été retardée par l'ouverture de la procédure collective inhérente à la cessation des paiements. Néanmoins, ce projet n'est pas abandonné et sa réalisation est prévue en 2020.

Partie 3 : Evénements post-clôture et perspectives d'avenir

3.1 EVENEMENTS CORPORATE

Afin de redynamiser Europlasma SA, la nouvelle Direction travaille activement sur différents sujets:

- Optimisation de l'organisation interne des différents services supports et techniques ;
- Redéfinition de la stratégie du Groupe, en prenant en compte notamment les aspects commerciaux et industriels évoqués avec les partenaires lors des discussions pour l'élaboration du plan de reprise ;
- Remise en état des outils industriels du Groupe ;
- Recherche d'accords de partenariat avec de grands acteurs du secteur des déchets dangereux, en France et à l'international ;
- Sécurisation du financement des nouvelles activités.

- **Plan de continuation**

Le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a examiné le projet de plan de continuation présenté par la société Zigi Capital S.A. pour les sociétés du Groupe lors d'une audience qui s'est tenue le mardi 16 juillet 2019.

Le 2 août 2019 le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan a validé le plan de continuation d'activité.

Ce plan prévoit de couvrir les besoins immédiats de trésorerie, de redéfinir un projet industriel pour le Groupe, et de disposer des fonds nécessaires au financement pendant les trois prochaines années du programme d'investissements et du besoin en fonds de roulement.

La validation du plan de continuation, première étape du retournement du Groupe Europlasma, implique notamment :

- Le désintéressement des créanciers selon les modalités prévues dans le plan de continuation, (*cf 3.13 Dettes*)
- La mise en œuvre d'un plan d'investissements en vue du redémarrage des usines de Morcenx.
- **Renforcement de la Direction Générale-**

En date du 1er août 2019, Olivier Pla a été nommé Directeur Général Adjoint du Groupe.

Au cours du second semestre 2019, Europlasma a annoncé le renforcement de son équipe dirigeante et la finalisation de sa nouvelle organisation avec notamment l'arrivée de Thierry Prévost au poste de Directeur Technique du Groupe et la nomination de Nausicaa Brun, présente au sein du Groupe depuis mars 2015, en qualité de Secrétaire Générale.

- **Evolution de la Gouvernance**

Constatant l'expiration du mandat d'administrateur de Erik Martel, l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 décembre 2019 a nommé en qualité de nouvel administrateur Hugo Brugière, pour une durée de 6 années. Le Conseil d'Administration d'Europlasma est désormais composé des 4 membres suivants :

- Jérôme Garnache-Creuillot, Président Directeur Général
- Pascal Gilbert, Administrateur indépendant
- Laurent Collet-Billon, Administrateur indépendant
- Hugo Brugière, Administrateur indépendant

- **Rachat créance obligataire**

Aux termes d'un placement privé d'obligations convertibles en actions, la Société a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 5 008 451,24 (les « OCPP »). A la date d'échéance, soit le 17 décembre 2018, les OCPP n'ont pas été remboursées par la Société.

Dans le cadre du plan de redressement par voie de continuation, Zigi Capital a racheté la créance obligataire déclarée auprès du mandataire judiciaire en vue de la convertir en actions Europlasma dans le cadre d'une augmentation de capital par compensation de créance.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 03 septembre 2019, Europlasma a procédé à l'émission de 46.478.821 actions par voie d'augmentation de capital par compensation avec la créance de 4.647.882,10 euros détenue par Zigi Capital.

- **Contrat d'émission de BEOCABSA avec le Fonds-**

Europlasma a conclu un nouveau contrat de financement avec le Fonds, sous la forme d'un contrat d'émission de 3.000 bons d'émission d'OCABSA (les « BEOCABSA ») pour un montant nominal total maximum d'emprunt obligataire de 30.000.000 d'euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 septembre 2019 a autorisé l'émission des BEOCABSA correspondants.

Dans ce cadre, la Société a procédé aux tirages des 4 premières tranches d'OCABSA pour un montant nominal total de 8 millions d'euros, en date des 03 septembre 2019, 18 octobre 2019, 27 novembre 2019 et 06 janvier 2020.

A titre indicatif, la Société a établi un calendrier prévisionnel de tirage des tranches d'OCABSA en fonction des besoins de trésorerie estimés dans les prochains mois sans intégrer d'autres sources de financement potentielles. Toutefois la Société est en mesure de suspendre à tout moment l'activation des tirages.

Date	N° tranche
05/02/2020	5
05/03/2020	6
06/04/2020	7
07/05/2020	8
09/06/2020	9
09/07/2020	10
11/08/2020	11
15/09/2020	12
15/10/2020	13
16/11/2020	14
22/12/2020	15

3.2 EVENEMENTS PARTICULIERS D'EUROPLASMA SA

L'activité d'Eurolasma a été très ralentie au cours de la période de redressement judiciaire. Elle se compose principalement de fournitures de pièces de rechange et de suivi de projets déjà réalisés.

Depuis la reprise de l'activité, l'accent a été mis sur la remise en état des usines du Groupe ainsi que sur la préparation et le lancement de différents projets. Citons par exemple le projet IGAR, dont l'objectif est de traiter des gaz sidérurgiques et pour lequel un banc d'essai et de nombreux équipements complexes devront être conçus, fabriqués et exploités pour des campagnes d'essais.

Par ailleurs, un accord de partenariat avec Orano a été conclu en date du 5 septembre 2019. Cet accord prévoit deux volets, à savoir (i) un volet industriel visant à développer de nouvelles installations de traitements de déchets dangereux conventionnels et de déchets nucléaires ; et (ii) un volet Recherche & Développement, dont la mise en place d'un centre de recherche commun localisé sur le site de Morcenx. Un comité de pilotage paritaire animera le partenariat tant sur le volet industriel que sur le volet R&D et s'assurera du bon déroulé des opérations.

En novembre 2019, Eurolasma a présenté son orientation stratégique, reposant sur trois axes principaux de développement :

- Une offre technologique capable de répondre aux enjeux économiques et environnementaux de vastes marchés
- Une stratégie commerciale fondée sur la vente de technologies et le partage des bénéfices induits
- Un pragmatisme économique visant à rationaliser les investissements et à valoriser les actifs industriels.

Cette stratégie doit permettre de faire évoluer radicalement le modèle économique d'Eurolasma en maximisant les revenus et la rentabilité générés par les solutions du Groupe tout en pesant de façon rationnelle les capitaux engagés dans l'exploitation de la technologie.

Eurolasma place son bureau d'études au cœur de sa volonté de valoriser au mieux ses savoir-faire.

Le Groupe se positionne également sur la valorisation des REFIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères), communément appelés cendres volantes.

Enfin, Eurolasma a décidé de se concentrer sur la fourniture de technologies exploitées par des tiers partenaires et d'introduire progressivement dans ses contrats un intéressement aux bénéfices induit par ses solutions.

3.3 EVENEMENTS SPECIFIQUES AUX FILIALES

Les entités CHO Morcenx, CHO Power et les SPV

Le placement en redressement judiciaire de CHO Power SAS a considérablement impacté son développement commercial.

La configuration du procédé de l'usine CHO Morcenx est en cours d'audit.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie du Groupe entrainera une redéfinition progressive du périmètre industriel.

Il est envisagé une reconfiguration du site de CHO Morcenx, initialement centré sur la production d'énergie verte. La production d'énergie renouvelable issue de la gazéification de déchets complexes constituerait une ressource économique complémentaire fondant un modèle de rentabilité vertueux indépendant de contrat d'obligation d'achat subventionné.

Le développement des projets CHO Tiper, CHO Locminé et CHO Le Poher est suspendu à ce jour.

Les équipes et la Direction travaillent à une redéfinition des projets industriels et évaluent la pertinence de ces projets dans l'orientation stratégique du développement futur du Groupe.

Le projet Brocéliande a été abandonné suite à la remise en question du projet de zone industrielle qui devait accueillir l'usine de gazéification par la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban.

L'entité INERTAM

Les équipes procèdent au nettoyage et au rangement de la zone de préparation des charges.

A l'issue des opérations de nettoyage, les travaux de modification des équipements de la zone de préparation des charges seront lancés. Ces travaux concerneront principalement le remplacement des convoyeurs et des stockeurs de déchets.

Ils permettront d'améliorer le confinement de la matière et d'augmenter le taux de disponibilité de l'usine.

En parallèle, un projet est mené pour réduire les émissions de Nox de l'installation, et des tests sont réalisés au centre d'essais pour valider les procédés identifiés.

Ces opérations qui viennent en complément des travaux de réfection du four devraient permettre la mise en service de l'usine Inertam au premier semestre 2020.

La reconfiguration du site, définie après la finalisation d'un audit de plusieurs mois permet de prévoir une hausse de la disponibilité, une réduction des coûts d'exploitation et par conséquent une rentabilité accrue de l'installation.

Cette remise en service permettra dans un premier temps de réduire le stock d'amiante présent sur le site, avant de reprendre les réceptions de déchets.

En outre, la création d'une nouvelle zone de stockage de plus de 8.000 m² et l'ajout d'un four additionnel demeurent prioritaires.

Il est rappelé que le potentiel commercial de cette technologie de destruction définitive de l'amiante par la torche à plasma est l'un des pivots de la stratégie actuelle du Groupe

L'environnement réglementaire et l'activité du monde des déchets restent favorables : le flux annuel de production d'amiante en France est de l'ordre de 300 000 t par an, et les installations de stockage en l'état des déchets amiantés approchent de la saturation de leurs capacités administratives au regard notamment de la PPE 2019 qui en contraint les flux.

Partie 4 : Etats financiers consolidés résumés

4.1 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

en K€	Notes	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Goodwill	5.1	8	8	0
Autres immobilisations incorporelles	5.2	2 081	174	1 907
Immobilisations corporelles	5.3	5 497	6 802	-1 304
Participations dans les entreprises associées		0	0	0
Autres actifs financiers non courants	5.6	3 024	2 935	90
Impôts différés actifs	5.7	0	0	0
Actifs non courants		10 612	9 919	692
Stocks et en-cours	5.5	1 242	1 226	15
Clients et comptes rattachés	5.6	1 176	2 861	-1 685
Autres créances opérationnelles	5.6	5 428	6 066	-638
Impôts courants - actif	5.7	0	0	0
Autres actifs courants	5.6	2 346	1 437	909
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	4 566	3 966	600
Actifs des activités destinées à être cédées		0	0	0
Actifs courants		14 757	15 556	-799
Actif		25 369	25 475	-107
Capital	5.14	33 934	28 448	5 486
Primes liées au capital		65 822	65 818	3
Réserves et report à nouveau		-125 959	-74 084	-51 875
Résultat de l'exercice	6	-12 587	-53 885	41 298
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	5.14	-38 790	-33 702	-5 088
Intérêts hors groupe	5.15	-7 817	-6 880	-937
Capitaux propres		-46 608	-40 583	-6 025
Avantages du personnel non courants	5.11	660	571	88
Provisions non courantes	5.12	0	0	0
Dettes financières non courantes	5.10	25 292	23 259	2 033
Impôts différés passifs	5.7	0	0	0
Participations dans les entreprises associées		0	0	0
Autres passif financiers non courants	5.13	1 825	110	1 715
Passifs non courants		27 776	23 941	3 835
Provisions courantes	5.12	1 026	1 260	-234
Dettes financières courantes	5.10	8 940	8 969	-29
Fournisseurs et comptes rattachés	5.13	6 812	5 983	830
Impôts courants - passif	5.7	0	0	0
Autres dettes opérationnelles	5.13	9 818	7 422	2 396
Autres passifs courants	5.13	17 604	18 484	-880
Passifs des activités destinées à être cédées		0	0	0
Passifs courants		44 200	42 117	2 083
Passif		25 369	25 475	-106
Capitaux propres par action en €/par action		-0,11	-0,12	0,00
Capitaux propres dilués par action en €/par action		-0,08	-0,09	0,00
Nombre d'actions	5.14	339 335 330	284 476 004	54 859 326
Nombre d'actions dilué	5.14	462 342 643	390 201 017	72 141 626

4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	Notes	30/06/2019	30/06/2018	Variation	
Chiffre d'affaires	6	3 140	6 359	-3 219	
Autres produits d'exploitation	6.2	168	964	-795	
Achats consommés	6.2	-1 965	-4 046	2 081	
Charges externes	6.2	-6 061	-3 709	-2 352	
Charges de personnel	6.2	-4 007	-4 191	184	
Autres charges d'exploitation	6.2	-186	-91	-95	
Taxes	6.2	-464	-279	-185	
Amortissements, dépréciations et provisions	6.2	-1 704	-2 691	987	
Résultat opérationnel courant		-11 079	-7 684	-3 395	
Perte de valeur sur le Goodwill et les titres mis en équivalence		0	0	0	
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	6.2	108	-2 114	2 221	
Résultat opérationnel		-10 971	-9 798	-1 173	
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	6.3	4	6	-2	
Coût de l'endettement financier brut	6.3	-698	-681	-16	
Coût de l'endettement financier net	6.3	-693	-676	-18	
Autres produits financiers	6.3	5	118	-114	
Autres charges financières	6.3	-1 841	-16	-1 825	
Résultat financier	6.3	-2 530	-573	-1 957	
Impôt sur les bénéfices	6.4	-17	16	-33	
Résultat net des sociétés intégrées		-13 518	-10 355	-3 163	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6.5	0	-905	905	
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		0	0	0	
Résultat net de la période		-13 518	-11 260	-2 258	
Intérêts minoritaires	5.15	932	764	167	
Résultat net (part du Groupe)		-12 587	-10 496	-2 091	
Résultat de base par action en €/par action	-	0,044	-	0,052	0,008
Résultat dilué par action en €/par action	-	0,031	-	0,036	0,005
Nombre moyen d'action	5.14	286 149 778	202 417 406	83 732 372	
Nombre moyen d'action dilué	5.14	409 159 091	289 455 793	119 701 298	

4.3 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en K€	Notes	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		-13 518	-11 260
Eléments non recyclables au compte de résultat		0	0
Eléments recyclables au compte de résultat		-15	41
Ecart de conversion des sociétés intégrées			
Ecart actuariel des engagements sociaux		-15	57
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie			
Effet d'impôts relatifs à ces éléments		0	-16
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt			
Total autres éléments du résultat global		-15	41
Résultat global		-13 533	-11 219
- attribuable aux actionnaires du Groupe		-12 600	-10 452
- attribuable aux intérêts hors Groupe		-933	-767

4.4 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital		Primes liées au capital		Actions propres		Autres Réserves Groupe			Résultat accumulés	Total capitaux propres part du groupe		Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
	Capital		Primes liées au capital	Actions propres	Autres Réserves Groupe		Résultat accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires		Total Capitaux propres			
					Réserves de conversion	Gains/pertes latents sur instruments financiers						Autres réserves		
Situation à la clôture de l'exercice 2017	15 297	62 586	-57	15	-436	4 218	3 797	-66 846	-15 221	31	-15 190	0	-15 190	
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018	15 297	62 586	-57	15	-436	4 218	3 797	-66 846	-15 221	31	-15 190	0	-15 190	
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	0	-10 496	-10 496	0	-11 260	0	-11 260	
Total des pertes et profits de la période	0	0	0	0	0	0	0	-10 496	-10 496	-764	-11 260	0	-11 260	
Variation de périmètre et de taux d'imbrication	0	0	0	0	0	7 369	7 369	0	7 369	15 054	22 423	0	22 423	
Augmentation de capital	4 916	3 161	0	0	0	0	0	0	8 077	0	8 077	0	8 077	
Mouvements sur actions propres	0	0	6	0	0	0	0	0	6	6	6	0	6	
Paiements en actions	29	0	0	0	0	-29	-29	-29	-29	0	-29	0	-29	
Autres variations	0	0	0	0	0	153	153	0	153	-34	119	0	119	
Situation au 30/06/2018	20 242	65 747	-51	15	-436	11 711	11 290	-107 371	-10 141	14 286	4 145	0	4 145	
Situation à la clôture de l'exercice 2018	28 448	65 818	-34	15	-436	23 344	22 923	-159 857	-33 703	-6 881	-40 583	0	-40 583	
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2018	28 448	65 818	-34	15	-436	23 344	22 923	-159 857	-33 703	-6 881	-40 583	0	-40 583	
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0	1 817	1 817	0	1 817	0	1 817	
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Résultat de la période	0	0	0	0	0	0	0	-12 587	-12 587	-832	-13 518	0	-13 518	
Total des pertes et profits de la période	0	0	0	0	0	0	0	-10 770	-10 770	-832	-11 701	0	-11 701	
Variation de périmètre et de taux d'imbrication	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Augmentation de capital	5 428	3	0	0	0	0	0	0	5 431	0	5 431	0	5 431	
Mouvements sur actions propres	0	0	34	0	0	0	0	0	34	0	34	0	34	
Paiements en actions	58	0	0	0	0	-58	-58	-58	0	0	0	0	0	
Autres variations	0	0	0	0	0	216	216	0	216	-6	210	0	210	
Situation au 30/06/2019	33 934	65 821	0	15	-436	23 562	23 081	-181 627	-38 792	-7 819	-46 609	0	-46 609	

4.5 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

en K€	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Résultat net total consolidé	-13 518	-11 261	-2 257
Ajustements			
Elim. du résultat des mises en équivalence	0	905	-905
Elim. des amortissements et provisions	1 566	2 404	-838
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	1 815	-101	1 916
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	22	2 150	-2 129
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	4	29	-26
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-10 113	-5 873	-4 240
Elim. de la charge (produit) d'impôt	17	-16	33
Elim. du coût de l'endettement financier net	698	681	16
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-9 398	-5 207	-4 191
Incidence de la variation du BFR	4 021	-2 943	6 964
Impôts payés	255	-173	428
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-5 122	-8 323	3 201
Incidence des variations de périmètre	0	47	-47
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-468	-600	132
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Variation des prêts et avances consentis	-305	-73	-232
Subventions d'investissement reçues	10	0	10
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	1	611	-610
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-763	-15	-748
Augmentation de capital	7 391	7 990	-599
Cession (acquisition) nette d'actions propres	34	6	28
Emission d'emprunts	0	4	-4
Remboursement d'emprunts	-858	-777	-81
Intérêts financiers nets versés	-76	-132	56
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 490	7 091	-600
Variation de la trésorerie	606	-1 248	1 853
Trésorerie d'ouverture	3 960	5 158	-1 198
Trésorerie de clôture	4 566	3 910	656

4.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

NOTE 1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE -----	20
NOTE 2.	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION ET D'EVALUATION -----	21
NOTE 3.	JUGEMENTS ET ESTIMATIONS -----	25
NOTE 4.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION -----	27
NOTE 5.	NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE -----	29
NOTE 6.	NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE -----	44
NOTE 7.	INFORMATION SECTORIELLE -----	46
NOTE 8.	ENGAGEMENTS HORS BILAN -----	48
NOTE 9.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE -----	50

NOTE 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Les faits caractéristiques sont présentés en partie 2 du présent rapport.

NOTE 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION ET D'ÉVALUATION

2.1. Base de préparation

Les comptes consolidés semestriels clos le 30 juin 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 janvier 2020. La société mère du Groupe, Europlasma SA, a au 30 juin 2019 un capital de 33 933 533 euros, composé de 339 335 330 actions ordinaires.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

2.2. Continuité d'exploitation

Le plan de redressement par voie de continuation présenté par Zigi Capital a été validé par le Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan le 02 août 2019.

Sur le plan opérationnel, le premier objectif est d'investir afin (i) d'optimiser et moderniser l'usine de vitrification d'amiante d'Inertam en vue d'un redémarrage de l'activité avant la fin du 1er semestre 2020 et (ii) de reconfigurer après les tests adéquats puis mettre en service l'unité de gazéification CHO Morcenx.

Les deux usines ainsi remises en condition opérationnelle permettront de constituer une vitrine du savoir-faire du Groupe Europlasma et ainsi de restaurer sa réputation et de démontrer les atouts de ses technologies. Les activités d'Inertam et de CHO Morcenx demeureront arrêtées le temps des audits nécessaires avant de réaliser les investissements qui permettront de redémarrer les unités de production.

En parallèle, de nouveaux partenariats industriels et financiers seront noués avec de grands acteurs des énergies renouvelables et du traitement des déchets. Zigi Capital a notamment reçu, dans le cadre du dépôt du projet de plan de redressement par voie de continuation précité, des marques de soutien de plusieurs partenaires industriels.

Pour les aspects financiers, le plan de continuation de l'activité repose sur (i) la mise en place des financements auprès du Fonds et de Zigi Capital dans les conditions décrites ci-dessus, (ii) le rachat de la créance obligataire par Zigi Capital et sa conversion en actions nouvelles et (iii) le financement d'un montant de 30 millions d'euros par voie d'émission de BEOCABSA au bénéfice du Fonds dans les conditions décrites ci-dessus. En outre, la Société pourra bénéficier du soutien d'acteurs publics. Outre les échanges avec la DIRECCTE, des démarches ont d'ores et déjà été entreprises auprès de la Région Nouvelle Aquitaine afin qu'elle soutienne l'effort d'investissement du Groupe notamment par l'octroi d'un prêt moyen terme à taux zéro. Enfin, le projet de plan de redressement par voie de continuation précité prévoit un remboursement des créanciers du Groupe Europlasma en deux options alternatives, soit un paiement comptant à hauteur de 15% du montant de leur créance avec abandon du solde, soit un remboursement en totalité échelonné en neuf annuités progressives, la première intervenant à la date anniversaire de l'adoption du plan.

Le Conseil d'Administration d'Europlasma considère que l'utilisation de la convention de présentation des comptes sociaux selon le principe de continuité d'exploitation est justifiée au vu :

- Des mesures mises en œuvre pour permettre au Groupe d'assurer ses besoins de trésorerie, notamment grâce au contrat de financement de 30 millions d'euros par voie d'émission de BEOCABSA auprès du fonds European High Growth Opportunities Securitization Fund ;
- De l'optimisation et de la modernisation des usines du Groupe ;
- Et de l'échelonnement ou abandons des dettes antérieures à la cessation des paiements.

Sur ces bases, et compte tenu de la situation de sa trésorerie au 1er janvier 2020, la Société estime pouvoir couvrir ses besoins de trésorerie jusqu'au 31 décembre 2020.

2.3. Principes comptables

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes internationales IFRS édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que des interprétations afférentes émises par l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) et par l'ancien SIC (Standing Interpretations Committee), qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31/12/2015 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les comptes consolidés ont été préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été mesurés à leur juste valeur.

Les principes comptables appliqués lors de la préparation de ces états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 sont identiques à ceux appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés 2018, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, présentés ci-après.

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Europlasma sont établis en conformité avec la **Norme IAS 34 - Information financière intermédiaire**, en application de laquelle les comptes sont condensés et seules les transactions significatives, ou les règles adaptées aux spécificités des arrêts semestriels, donnent lieu à des notes annexes.

Ces comptes condensés doivent donc être lus en liaison avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2018.

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et applicables de manière obligatoire en 2019 :

Le Groupe a adopté les nouvelles normes présentées ci-dessous:

- IFRS 16 – Contrats de location qui remplace la précédente norme IAS 17.
- IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux
- Amendement à IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- Amendement à IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises
- Amendement à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime
- Cycle d'amélioration 2015-2017.

Seule la norme IFRS 16 a un impact significatif sur les comptes comme présenté en note 2.6

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et applicables de manière facultative par anticipation en 2019:

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations, non encore adoptées par l'Union Européenne, aient une incidence significative sur ses comptes consolidés:

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 _ définition du caractère significatif
- Amendements à IFRS 3 – regroupement d'entreprises, définition d'une activité
- Révision du cadre conceptuel de l'information financière

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne :

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations, non encore adoptées par l'Union Européenne, aient une incidence significative sur ses comptes consolidés.

2.4. Saisonnalité

Les résultats du Groupe subissent un effet de saisonnalité, essentiellement lié à l'organisation de l'exploitation du site de traitement d'amiante qui nécessite des périodes d'arrêt planifié pour maintenance.

2.5. Taux de change

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation établissent leurs comptes en Euros.

2.6. Impacts de la première application de la norme IFRS 16 – Contrats de location

La norme IFRS 16 remplace, depuis le 1^{er} janvier 2019, la norme IAS 17 – Contrats de location ainsi que les interprétations IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 – Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location.

Les effets de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur l'état de situation financière consolidé sont les suivants :

en k€	01/01/2019	30/06/2019
Actif non courant	2 245	1 927
droits d'utilisation - Valeur nette Comptable	2 245	1 927
Passif	2 245	1 944
Dette de location - Non courant	1 670	1 425
Dette de location - Courant	575	519

Le Groupe fait le choix d'appliquer le changement de méthode de façon prospective.

Les contrats de location, signés par le Groupe en tant que preneur, portent essentiellement sur des biens immobiliers, des véhicules et du matériel industriel.

Méthodes comptables utilisées jusqu'au 31 décembre 2018

En 2018, avant l'application d'IFRS 16, le Groupe classait ses contrats de location en location-financement s'il avait obtenu la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des biens loués ou, à défaut, en contrat de location simple.

Méthodes comptables utilisées depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le preneur applique un modèle comptable unique, qui consiste, à la date de prise d'effet d'un contrat de location donné, à enregistrer :

- Une dette de location au passif de l'état de situation financière ;
- Un droit d'utilisation des biens loués à l'actif ;
- Des amortissements des droits d'utilisation au compte de résultat ;
- Des intérêts financiers au compte de résultat, et des remboursements du principal de la dette de location, la somme de ces derniers éléments correspondant aux loyers payés au bailleur.

La dette de location est égale à la valeur actualisée des loyers futurs à payer.

Les loyers compris dans le calcul de la dette incluent les loyers fixes, les loyers fixes en substance c'est-à-dire inévitables, les loyers variables dont la variabilité est seulement due à l'effet d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice d'une option d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable qu'il exercera cette option, ou les pénalités de résiliation anticipée si la durée comptable de location prend en compte cet événement.

La norme IFRS 16 préconise d'actualiser les loyers futurs à payer en utilisant le taux implicite du contrat s'il est possible de déterminer facilement ce taux, ou à défaut, en utilisant le taux d'endettement marginal de l'entité qui porte les contrats de location concernés.

Les taux implicites des contrats ne sont pas facilement déterminables au sein du Groupe. Le Groupe a donc utilisé les taux d'endettement marginaux des différentes entités portant les contrats de location pour calculer la dette de location du Groupe. Les taux d'intérêt déterminés sont ceux de dettes amortissables.

Après la prise d'effet des contrats, les dettes de location sont augmentées des intérêts financiers et diminuées des montants de loyers payés.

Les valeurs comptables des dettes sont ré-estimées à chaque fois qu'un avenant à un contrat de location ou qu'une modification significative des faits et circonstances conduit à un changement :

- De la durée comptable de la location ;
- Du nombre ou de la nature des biens loués ;
- Du montant de loyer ;
- De l'évaluation de l'exercice d'une option d'achat du bien loué.

Le Groupe comptabilise les droits d'utilisation à leur coût initial, à la date de prise d'effet des contrats de location.

Le coût initial des droits d'utilisation inclut principalement le montant de la dette de location, les coûts directs initiaux marginaux qui ont été décaissés pour obtenir les contrats et les loyers payés d'avance. Il est diminué des avantages reçus des bailleurs au début des contrats.

Après la date de prise d'effet, les droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée comptable des contrats. Par exception, un droit d'utilisation est amorti sur la durée de vie utile du bien loué, lorsque le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option d'achat portant sur ce bien.

La valeur comptable des droits d'utilisation est ajustée lorsqu'une ré-estimation de dette de location est réalisée.

Les droits d'utilisation sont dépréciés en cas de survenance d'un indicateur de perte de valeur aux bornes de leur Unité Génératrice de Trésorerie, selon les mêmes critères que ceux appliqués aux autres actifs immobilisés amortissables.

Le Groupe applique l'exemption prévue par IAS 12, qui permet de ne pas comptabiliser d'impôt différé à la date de prise d'effet des contrats de location, puisqu'à cette date les écritures comptables sont sans impact sur le compte de résultat. Des impôts différés pourraient être comptabilisés le cas échéant selon les mêmes critères que les autres retraitements, après la date de prise d'effet des contrats à hauteur des différences temporelles entre valeurs comptables et valeurs fiscales.

NOTE 3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés du Groupe Europlasma nécessite le recours à des jugements, hypothèses et estimations ayant un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées dans certaines notes de l'annexe. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période ultérieure en raison de l'incertitude attachée aux estimations et hypothèses retenues. Les jugements, hypothèses et estimations sont revus à chaque date de clôture.

Au 30 juin 2019, les hypothèses-clés et autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations pouvant entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs au cours de périodes ultérieures concernent essentiellement les catégories suivantes :

3.1 Changements d'estimation

Les changements d'estimation significatifs intervenus au cours de la période correspondent à :
Evaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, en particulier du site de Morcenx. Les immobilisations liées au site de Morcenx (Installations du site CHO Morcenx et ensemble Immobilier du site de CHO Morcenx) ont été fortement dépréciées, ainsi qu'il en est expliqué en *notes 5.2-Autres immobilisations incorporelles et 5.3-Immobilisations corporelles*.

3.2 Hypothèses et estimations clés à la clôture

- RECONNAISSANCE DU REVENU ET DE LA MARGE A L'AVANCEMENT DES CONTRATS LONG-TERME

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires et la marge relatifs à ses contrats long-terme selon la méthode de l'avancement. Les budgets à terminaison et les pourcentages d'avancement des contrats long-terme sont évalués contrat par contrat dans le respect des procédures internes.

- TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS A DUREE DE VIE INDETERMINEE

Compte tenu de la valeur résiduelle des actifs au 30 juin 2019 et à l'absence de modification des éléments ayant servi aux tests de dépréciation au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas remarqué d'indice de perte de valeur et n'a par conséquent pas mis en œuvre de nouveau test de perte de valeur.

- IMPOTS DIFFERES ACTIFS SUR DEFICITS FISCAUX REPORTABLES

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées comme indiqué dans la *Note 5.7-Impôts courants et différés*. Par conséquent, le Groupe n'active pas les impôts différés actifs quand les perspectives de recouvrement ne sont pas établies.

- AVANTAGES DU PERSONNEL POSTERIEURS A L'EMPLOI

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi ont été actualisés au 30 juin 2019 selon les principes généraux listés en *Note 5.11.-Avantages du personnel*, note dans laquelle figurent les principales hypothèses retenues en date du 30 juin 2019.

- PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le Groupe a ajusté ses plans d'attribution gratuite d'actions sur la base du réel au 30 juin 2019 afin de tenir compte des pertes et des nouvelles attributions effectuées au cours du semestre.

▪ INSTRUMENTS FINANCIERS : OCABSA

OCABSA

En accord avec la norme IAS 32 et après analyse des obligations émises et des Bons de Souscriptions d'Actions (BSA) assortis et de leurs conditions d'exercice, le traitement suivant a été retenu dans les comptes consolidés du Groupe :

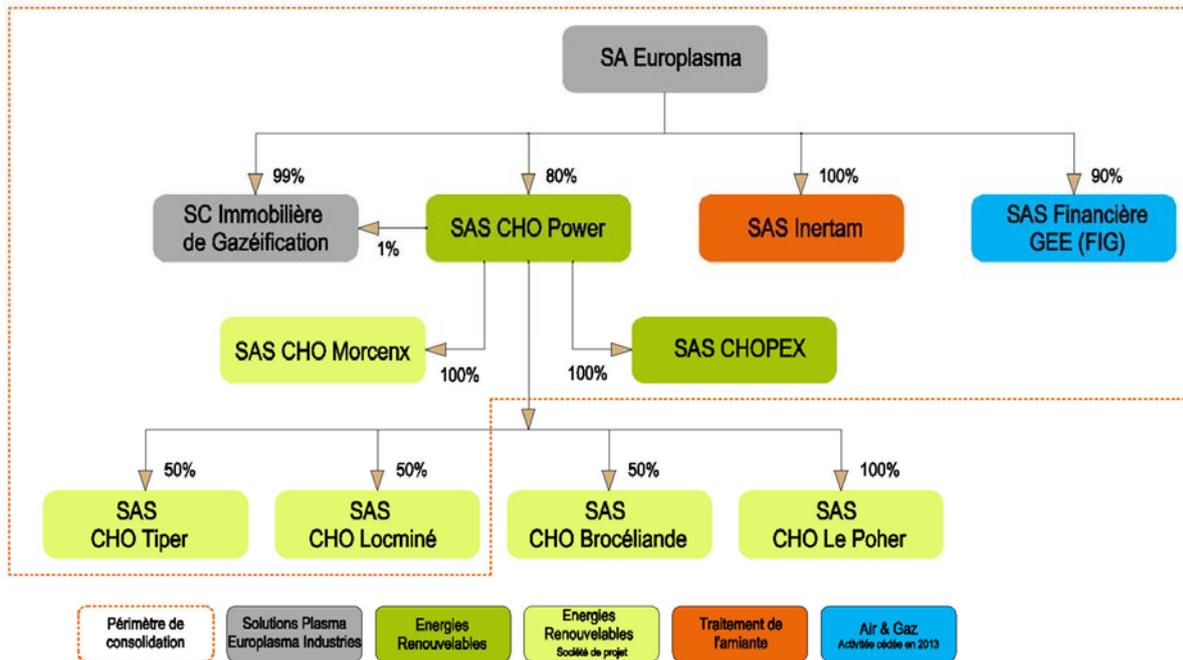
- Les BSA 2 ont un prix d'exercice variable. Ces BSA ne remplissent donc pas le critère du « Fixe contre Fixe » qui prévoit un montant fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'actions. Ainsi, les BSA 2 sont comptabilisés à la juste valeur en dettes financières lors de leur émission (en diminution des capitaux propres) et les variations ultérieures de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Les impacts sont traités en *Note 6.9.3-Emprunt obligataire émis en 2016*.
- Tous les autres composants des OCABSA (obligations, BSA 1 et droit de conversion) sont comptabilisés comme des instruments de capitaux propres pour le montant nominal.

OCABSA dits « ZIGI Capital »

En accord avec la norme IAS 32 et après analyse des obligations émises et des Bons de Souscriptions d'Actions (BSA) assortis et de leurs conditions d'exercice, le traitement suivant a été retenu dans les comptes consolidés du Groupe :

- La composante « obligation » de l'instrument est destinée à être convertie en capitaux propres, du fait de la maturité courte de l'instrument (60 jours) et de l'impossibilité pour l'émetteur comme le preneur de renoncer à la conversion contre un remboursement en numéraire. L'instrument remplit le critère du « fixe contre fixe » d'une part et se dénoue nécessairement en capitaux propres d'autre part (avec une conversion effective le 17 juillet 2019). Le montant de 2 M€ a donc été comptabilisé directement en capitaux propres, minoré des frais d'émission (40 K€) et après prise en compte d'une charge de 100 K€ liée à la décote de 5% prévue contractuellement.
- Il existe une composante dérivée de l'obligation car il est prévu un nombre variable d'actions directement lié au cours de bourse au moment de la conversion des obligations. Ce composant ne remplit donc pas les conditions du « fixe contre fixe » et se dénoue nécessairement en capitaux propres. Il a donc été comptabilisé un passif instrument dérivé comptabilisé à la juste valeur pour un montant de 1,7 M€, en contrepartie d'une charge de la période.
- Des BSA sont également assortis à cet instrument, qui ont été comptabilisés comme des instruments de capitaux propres pour leur montant nominal (0).

NOTE 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION



4.1 Variations de périmètre 2019

Aucun changement de périmètre n'est à noter sur la période.

4.2 Sociétés consolidées

Dénomination	Siège	% d'intérêts de la Société consolidante	% de contrôle de la Société consolidante	Méthode
Europlasma S.A.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 384 256 095	Société Mère	Intégration globale	
CHOPEX SAS.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 794 354 092	80%	100%	Intégration globale
CHO Locmine SAS	Zone industrielle de Kersorn 56 500 Locminé SIREN : 810 156 570	40%	50%	Intégration globale
CHO Morcenx S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 521 784 694	80%	100%	Intégration globale
CHO Power S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 507 787 000	80%	100%	Intégration globale
CHO Tiper SAS	Route de Puyraveau 79100 THOUARS SIREN 804959492	40%	50%	Intégration globale
Financière GEE S.A.S.	66, rue Jacques Mugnier 68 200 MULHOUSE SIREN : 339 520 454	89,73%	89,73%	Intégration globale
Inertam S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 437 791 296	100%	100%	Intégration globale
SC Immobilière de Gazéification	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 518 432 778	99,8%	100%	Intégration globale

4.3 Sociétés non consolidées

Au 30 juin 2019, les sociétés de projet CHO Brocéliande et CHO Le Poher ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation en raison de leur intérêt négligeable (pas de revenu, résultat proche de 0, total bilan inférieur à 10 K€ et pas d'engagement hors bilan).

Dénomination	Siège	% d'intérêts de la Société consolidante	% de contrôle de la Société consolidante	Méthode
CHO Brocéliande SAS	ZI La Brohinière 35 360 Montauban-de-Bretagne SIREN : 811 830 470	40%	50%	Exclusion du périmètre car intérêt négligeable
CHO Le Poher SAS	Parc d'activités de Kerhervé 29 270 Cleden Poher SIREN : 815 222 559	80%	100%	Exclusion du périmètre car intérêt négligeable

NOTE 5. NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

5.1 Goodwill

Filiales	Année d'acquisition	Coûts d'acquisition en devise	Frais d'acquisition en K€	31/12/2018	Entrée de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	30/06/2019
Inertam	2005	6 115	0	0		0	0	0
Financière GEE	2006-2008	5 705	54	8		0	0	8
Total			54	8	0	0	0	8

Compte tenu des montants non significatifs résiduels, aucun test de dépréciation n'est mis en œuvre.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	30/06/2019
Frais de recherche & développement	3 676	0	0	0	0	3 676
Concessions, brevets & droits similaires	1 776	3	-13	23	0	1 790
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	2 245	2 245
Immobilisations incorporelles en cours	50	3	0	-23	0	31
Avances et acomptes s/imm. incorp.	0	0	0	0	0	0
Total Valeur Brute	5 502	7	-13	0	2 245	7 741

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	30/06/2019
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-3 610	-37	31	0	0	-3 647
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-1 702	-20	13	0	0	-1 709
Amt/Dép. autres immos incorp.	0	-3190	0	0	0	-3190
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	-15	0	0	0	0	-15
Dép. avances et acomptes s/imm. incorp.	0	0	0	0	0	0
Total Amt/dép.	-5 328	-376	43	0	0	-5 660
Total Valeur Nette	174	-369	31	0	2 245	2 081

La valeur nette des immobilisations incorporelles est en progression de 1 907 K€, passant de 174 K€ au 31 décembre 2018 à 2 081 K€ au 30 juin 2019, et résulte principalement du changement de méthode lié à la 1^{ère} application d'IFRS 16 dont les impacts sont présentés en note 2.6 et 5.4- *contrats de location*.

5.3 Immobilisations corporelles

	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	30/06/2019
Terrains	346	0	0	0	0	346
Constructions	8 506	0	0	0	0	8 506
Installations tech, matériel & outillage	54 213	71	-21	98	0	54 360
Autres immobilisations corporelles	2 387	0	-80	0	0	2 306
Immobilisations corporelles en cours	2 418	18	0	-98	0	2 339
Avances et acomptes s/immo. corp.	81	0	0	0	0	81
Total Valeur Brut	67 951	89	-102	0	0	67 939

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	30/06/2019
Amt/Dép. constructions	-8 476	-17	14	0	0	-8 479
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-49 796	-1 412	187	0	0	-51 021
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-1 310	-124	60	0	0	-1 373
Dépréciations des terrains	-346	0	0	0	0	-346
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-1 141	0	0	0	0	-1 141
Dép. avances et acomptes s/immo. corp.	-81	0	0	0	0	-81
Total Amt/dép.	-61 150	-1 552	261	0	0	-62 441
Total Valeur Nette	6 802	-1 463	159	0	0	5 497

La valeur nette des immobilisations corporelles évolue de 6 802 K€ au 31 décembre 2018 à 5 497 K€ au 30 juin 2019, soit une variation de - 1 305 K€ au cours du 1^{er} semestre 2019. Celle-ci s'explique principalement par :

- Des acquisitions à hauteur de 89 K€,
- Des dotations aux amortissements à hauteur de 1 463 K€.

5.4 Contrats de location

Les effets de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 sont repris en note 2.6.

Au cours du semestre, les contrats de location ont connu les évolutions suivantes :

	31/12/2018	Acquisitions	amortissement	Remboursement	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	30/06/2019
Droits d'utilisation - Valeur Brute						2 245	2 245
Amortissement des droits d'utilisation			-319				-319
Valeur nette comptable des droits d'utilisation	0	0	-319	0	0	2 245	1 927
Dette de location - non courant					-245	1 670	1 425
Dette de location - courant				-301	245	575	519
Dette de location	0	0	0	-301	0	2 245	1 944

	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Redevance annulées	363		363
Amortissement des droits d'utilisation	-319		-319
Charge d'intérêt	-62		-62
Charge de la période	-381	0	-381

5.5 Stocks et en-cours

	30/06/2019			31/12/2018			Variation nette
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 342	-102	1 239	1 326	-102	1 224	15
Stocks - en-cours de production	159	-159	0	159	-159	0	0
Stocks -pds finis et intermédiaires	528	-526	2	528	-526	2	0
Total	2 029	-787	1 242	2 013	-787	1 226	15

La valeur nette du stock est relativement stable entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019. Elle passe de 1 226 K€ au 31 décembre 2018 à 1 242 K€ au 30 juin 2019, soit une variation de + 16 K€.

5.6 Autres Actifs

	30/06/2019			31/12/2018			Variation
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Titres de participation	1	0	1	1	0	1	0
Prêts, cautionnements et autres créances	3 023	0	3 023	2 934	0	2 934	90
Total autres actifs financiers non courants	3 024	0	3 024	2 935	0	2 935	90
Clients et comptes rattachés	1 796	-620	1 176	3 303	-442	2 861	-1 685
Total client et comptes rattachés	1 796	-620	1 176	3 303	-442	2 861	-1 685
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	377	0	377	450	0	450	-74
Créances sur personnel & org. sociaux	207	0	207	18	0	18	189
Créances fiscales - hors IS	4 844	0	4 844	5 598	0	5 598	-754
Autres créances opérationnelles	0	0	0	0	0	0	0
Total autres créances opérationnelles	5 428	0	5 428	6 066	0	6 066	-638
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	43	0	43	39	0	39	4
Intérêts courus sur créances et prêts	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus sur créances	0	0	0	0	0	0	0
Autres créances	1 995	0	1 995	1 229	0	1 229	765
Charges constatées d'avance et charges à répartir	299	0	299	158	0	158	140
VMP - Autres placements	87	-78	10	88	-78	10	-1
Total autres actifs courants	2 424	-78	2 346	1 515	-78	1 437	909
VMP - Equivalents de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	4 566	0	4 566	3 966	0	3 966	600
Intérêts courus non échus s/ dispo.	0	0	0	0	0	0	0
Total Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 566	0	4 566	3 966	0	3 966	600

Le poste « *Autres actifs financiers non courants* » est essentiellement composé :

- D'un dépôt rémunéré de 1 200 K€ dans la SCIG en garantie de l'emprunt bancaire finançant les bâtiments de l'usine CHO Morcenx,
- Des garanties financières pour l'usine d'Inertam et de CHO Morcenx pour un total de 1 052 K€ comme au 31 décembre 2018. Conformément aux articles L516, R516-1 et R516-2 du Code de l'Environnement, relatifs à la

constitution des garanties financières par certaines installations classées pour la protection de l'environnement, Inertam et CHOPEX (exploitante de l'usine CHO Morcenx) ont mis en place courant 2014 les dispositifs de garantie financière après avoir soumis au Préfet les modalités de calcul et de consignation. Dans le cadre de l'arrêté préfectoral complémentaire du 12 août 2014, le montant des garanties financières pour Inertam ayant pour but de garantir la mise en sécurité du site, s'élève à 1 547 K€. Pour CHOPEX, le montant s'élève à 206 K€.

Le poste « *Clients et comptes rattachés* » s'établit à 1 176 K€ et affiche une forte baisse de 1 685 K€ qui s'explique principalement par les créances clients du secteur déchets dangereux en diminution de 1 048 K€ et les fins de contrat du secteur Holding aboutissant à l'absence de créances clients au 30 juin 2019 (514 K€ au 31 décembre 2018).

Le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage sur le secteur Traitement de l'Amiante. L'analyse des termes du contrat a conduit à ne pas dé-comptabiliser les créances cédées. Au titre de ce contrat, le Groupe a cédé ses créances clients pour un montant de 840 K€, duquel un fonds de garantie de 306 K€ a été retenu. En contrepartie, le Groupe a bénéficié d'une avance de trésorerie de 534 K€ (une dette du même montant a été enregistrée cf Note 5.10-affacturage)

Le poste « *Autres créances opérationnelles* » est principalement composé d'acomptes fournisseurs, et de créances fiscales (créances de TVA, TVA déductible et Crédit impôt recherche).

La diminution des créances fiscales hors IS de 754 K€ s'explique principalement par l'absence de CICE et CIR au titre du 1^{er} semestre 2019 (271 K€ au 31 décembre 2018) mais aussi par la diminution globale de l'activité ayant un impact direct sur les comptes de TVA.

Le poste « *Autres actifs courants* », s'établit à 2 346 K€ contre 1 437 K€ au 31 décembre 2018 soit une augmentation de 909 K€. Le poste est principalement composé :

- De la dernière tranche de paiement par CMI de la vente du sous-Groupe Europe Environnement pour 700 K€ nets (payables au plus tard fin 2018). Compte tenu d'un report de la garantie d'actif et de passif, cette créance n'a pu être encaissée fin 2018
- Des fonds de garantie et de réserves liés au contrat d'affacturage pour un montant de 1 035 K€ au 30 juin 2019 (contre 484 K€ au 31 décembre 2018), en application de réserves sur les créances cédées.
- Des charges constatées d'avance à hauteur de 299 K€ en progression de 140 K€

5.7 Impôts courants et différés

	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Actifs d'impôts différés	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	0	0
Total impôts différés	0	0	0
Actifs d'impôts courants	0	0	0
Dette d'impôts courants	0	0	0
Total impôts courants	0	0	0

Compte tenu des déficits fiscaux existants et des perspectives à venir, il a été décidé de ne pas constater d'impôt différé actif. Les impôts différés passifs étant inférieurs aux impôts différés actifs, ceux-ci ne sont pas non plus comptabilisés.

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2019			31/12/2018			Variation
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Disponibilités	4 566		4 566	3 966		3 966	600
Total Trésorerie - actif	4 566		4 566	3 966		3 966	600
Concours bancaires courants	0		0	5		5	-5
Total Trésorerie nette	4 566		4 566	3 960		3 960	606

La variation de la trésorerie nette de +600 K€ s'analyse conjointement avec le tableau de flux de trésorerie présenté en section 4.5. *Tableau de flux de trésorerie.*

Cette variation s'explique par :

- Un flux lié aux activités opérationnelles pour - 5 122 K€ correspondant principalement aux dépenses de fonctionnement du Groupe (notamment 4.366 K€ d'honoraires sur la période),
- Un flux lié aux opérations d'investissement pour un montant de - 763 K€ résultant notamment des investissements réalisés à hauteur de 438 K€ sur le secteur Traitement de l'Amiante,
- Un flux lié aux activités de financement pour 6 490 K€ correspondant principalement :
 - o aux augmentations de capital pour un montant de 5 428 K€,
 - o à la souscription d'un emprunt obligataire d'un montant de 2 000 K€ comptabilisé comme un instrument de capitaux propres (*voir 5.10.2*)
 - o aux remboursements d'emprunts pour 785 K€ notamment la diminution de l'avance Factor pour 557 K€

A noter cependant que les flux opérationnels et de financement intègrent des frais et pénalités liés aux opérations de financement pour 3,4 M€ qui ont été traités par le biais d'augmentation de capital et ne se traduisent pas par une sortie de trésorerie dans les flux opérationnels ni par entrée dans les flux de financement.

5.9 Affacturage

Les positions du factor au 30 juin 2019 et l'impact dans les comptes du Groupe sont les suivants :

	30/06/2019	31/12/2018	Variation
En-cours clients cédé au factor	840	1 575	-735
Retenues et dépôt de garantie	306	484	-178
Avance de trésorerie reçue	534	1 091	-557

Le Groupe a retenu le traitement comptable suivant :

- Augmentation des créances clients à hauteur de l'avance de trésorerie nette consentie par la société d'affacturage à l'actif et,
- Constatation d'une dette financière pour le même montant au passif.

5.10 Dettes financières et endettement net

	Ouverture	Emission d'emprunt	Remboursement	Reclassements	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit	3 202	0	0	607	0	3 809
Autres emprunts et dettes assimilées	20 057	0	0	0	0	20 057
Dettes de location > 1 an	0	0	0	-245	1 670	1 425
Intérêts courus non échus > 1 an	0	0	0	0	0	0
Total Dettes financières non courantes	23 259	0	0	363	1 670	25 292
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	4 543	0	0	0	0	4 543
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	882	0	0	-607	0	275
Dettes de location < 1 an	0	0	-301	245	575	519
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	21	0	0	0	0	21
Avance du factor	1 091	0	-556	0	0	535
Intérêts courus sur emprunts	2 427	621	0	0	0	3 048
Concours bancaires (trésorerie passive)	5	0	-5	0	0	0
Concours bancaires (dettes)	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus non échus - passif	0	0	0	0	0	0
Total Dettes financières courantes	8 969	621	-863	-362	575	8 940
Total dettes financières	32 228	621	-863	0	2 245	34 232

Les dettes financières sont en progression de 2 004 K€, passant ainsi de 32 228 K€ au 31 décembre 2018 à 34 232 K€ au 30 juin 2019. Cette variation provient principalement :

- Du changement de méthode en lien avec IFRS 16 et le constat d'une dette de location d'un montant de 2.245 K€ (voir section 2.6),
- Des remboursements d'emprunts pour 863 K€ (hors diminution des intérêts courus) correspondant au remboursement de la dette de location ainsi que la diminution de l'avance du Factor,
- De la variation des intérêts courus non échus, notamment sur l'emprunt de l'usine CHO Morcenx pour un montant de 603 K€.

Ainsi, au 30 juin 2019 les dettes financières d'un montant de 34 232 K€ se décomposent principalement comme suit :

- 20 000 K€ au titre de l'emprunt finançant l'usine CHO Morcenx (hors immobilier),
- 3 814 K€ au titre de l'emprunt finançant le bâtiment de CHO Morcenx,
- 4 543 K€ au titre de l'emprunt obligataire convertible en actions,
- 1 944 K€ au titre de la dette de location,
- 3 048 K€ d'intérêts courus et concours bancaires, notamment 1 372 K€ au titre des obligations convertibles et 1 520 K€ pour l'emprunt CHO Morcenx,
- 534 K€ d'avance du Factor.

Le total des émissions d'emprunts de 621 K€ (hors intérêts courus) correspondant au montant reporté dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « *Emission d'emprunts* ».

Le total des remboursements d'emprunts de 863 K€ minoré des intérêts courus s'élève à 858 K€ correspondant au montant reporté dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « *Remboursements d'emprunts* ».

L'endettement net du Groupe évolue comme suit :

	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Total Dettes financières courantes et non courantes	32 288	32 228	60
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 566	3 966	600
Endettement net	27 722	28 263	-541

L'endettement net du Groupe reste stable - 541 K€ au 30 juin 2019.

5.10.1 Emprunt obligataire émis en 2015

	31/12/2018	Variation	émission	charge d'intérêts	remboursement	Conversion	30/06/2019
Composante capitaux propres	176	0	0	0	0	0	176
Composante Dette	4 543	0	0	0	0	0	4 543
Intérêts courus non échus	1372	0	0	4	0	0	1376
Sous-total dette financière	5 915	0	0	4	0	0	5 919
Total Emprunt obligataire	6 091	0	0	4	0	0	6 095

Lors de la réunion du 8/12/2015, le Conseil d'Administration, conformément à la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 24/06/2015 (10^{ème} résolution à caractère extraordinaire), a décidé de l'émission des OCPP, et délégué sa mise en œuvre au Directeur Général.

Ce placement privé donne lieu à l'émission de 4 724 954 obligations convertibles pouvant donner droit en cas de conversion à 4 724 954 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 € ainsi qu'à un maximum de 850 492 actions au titre des intérêts.

Le prix d'émission unitaire des OCPP a été fixé à 1,06 €. Chaque OCPP donne ainsi droit à une action ordinaire nouvelle au prix de conversion de 1,06 €.

La durée de l'emprunt obligataire est de 3 ans et le taux nominal a été fixé à 6% l'an.

Les OCPP sont convertibles à tout moment à l'initiative des porteurs d'OCPP, par tranche minimale de 100 K€. Dans ce cas le montant des intérêts dus à la date de conversion sera payé en actions sur la base du prix de conversion.

La conversion pourra intervenir à l'initiative de l'émetteur si la valeur moyenne pondérée par les volumes d'une action ordinaire de la société, calculée sur les 20 derniers jours de bourse consécutifs précédant la demande de conversion, est supérieure à 130% du Prix de Conversion.

Les OCPP n'ont pas fait l'objet de demande d'admission sur un marché boursier quelconque, réglementé ou non.

Les emprunts obligataires sont comptabilisés conformément à la norme IAS 32 qui préconise de comptabiliser l'emprunt obligataire séparément en deux composantes :

- Une composante « dette » évaluée à la juste valeur (voir ci-dessous) ;
- Une composante « capitaux propres », correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'emprunt émis et la composante dette.

La juste valeur de la composante dette correspond à la valeur actualisée des cash-flow futurs (coupons et valeur de remboursement), sur la base d'un taux de marché d'un passif analogue (dette non assortie d'une possibilité de conversion en actions), ce passif pouvant être une dette souscrite auprès de parties liées si elle correspond à la notion de passif analogue.

Les coûts de transaction liés à l'émission de l'instrument financier (frais d'émission notamment) sont affectés aux composantes dettes et capitaux propres au prorata de la répartition de la valeur de l'émission.

Cet emprunt échu en décembre 2018 n'a pu être remboursé à terme et a été intégré dans le plan de redressement judiciaire. Dans le cadre du plan de redressement par voie de continuation, Zigi Capital a convenu avec les porteurs d'OCPP (les « Obligataires ») de racheter la créance obligataire déclarée auprès du mandataire judiciaire en vue de la convertir en actions Europlasma dans le cadre d'une augmentation de capital par compensation de créance. Ceci a été réalisé le 08 août 2019.

5.10.2 Financement obligation flexible

Europlasma a conclu le 9 février 2018 avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securization Fund, un contrat de financement par Bons d'Emissions d'Obligations Convertibles en Actions (BEOCA). Il a été émis 4 BEOCA, dont l'exercice de chacun d'eux permet de souscrire 200 obligations convertibles d'une valeur nominale de 10 000€, à taux d'intérêt de 0%, représentant un montant nominal total de 8 millions d'euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2018, les 4 BEOCA ont été exercés par l'investisseur donnant lieu à l'émission de 800 OCA et à l'encaissement par la Société de 8 millions d'euros.

Le renouvellement de ce financement a été signé le 17 juillet 2018 pour un montant nominal total de 8 millions d'euros.

Au cours du 2nd semestre 2018, 3 des 4 BEOCA ont été exercés par l'investisseur donnant lieu à l'émission de 600 OCA et à l'encaissement par la Société de 6 millions d'euros.

La dernière tranche ayant été exercée au cours du premier semestre 2019 comme explicité *en note 2.1.1 Activités Corporate*

	31/12/2018	Emission	Conversion	Comptabilisation initiale Juste valeur	Variation JV par le Résultat	Exercice BSA	30/06/2019
<i>Composante capitaux propres</i>	14 541	0	0	0	0	0	14 541
Composante Dette	0	0	0	0	0	0	0
Juste valeur - Passif financier	4	0	0	0	-4	0	0
<i>Sous-total dette financière</i>	4	0	0	0	-4	0	0
Total Emprunt obligataire	14 545	0	0	0	-4	0	14 541

Le Groupe a émis un emprunt obligataire en juillet 2016 s'accompagnant de l'émission de BSA. Sur le 1^{er} semestre 2019, aucun BSA n'a été exercé au cours de la période. Ainsi, au 30 juin 2019, l'actualisation de la juste valeur des BSA 2 non exercés a mis en évidence une diminution du passif financier à hauteur de 4 K€, se traduisant par la comptabilisation d'un produit financier pour ce montant.

L'évolution de la juste valeur s'analyse de la façon suivante :

Instrument	Échéance	Nombre couvert	Comptabilisation initiale par les réserves	31/12/2018	31/12/2018	Variation en résultat	Variation en réserves
BSA 2 Tranche 1	20/07/2019	1 851 852	204	0	0	0	
BSA 2 Tranche 2	01/09/2019	1 000 000	66	0	0	0	
BSA 2 Tranche 3	01/09/2019	1 162 790	73	0	0	0	
BSA 2 Tranche 4	23/10/2019	1 612 903	103	0	0	0	
BSA 2 Tranche 10	15/05/2020	1 142 858	53	0	0	0	
BSA 2 Tranche 11	29/05/2020	1 212 122	53	0	0	-0,2	
BSA 2 Tranche 12	12/06/2020	1 250 000	67	0	0	-0,4	
BSA 2 Tranche 13	02/07/2020	1 052 631	51	0	0	-0,3	
BSA 2 Tranche 14	24/07/2020	1 333 333	60	0	3	-2,8	
BSA 2 en circulation au 31/12/18		11 618 489	730	0	4	-4	0
Total des BSA 2 exercés sur la période		0	0	0	0	0	0
Total des BSA 2 en circulation au 30/06/2019		11 618 489	730	0	4	-4	0

5.10.3 Emprunt obligataire émis en juin 2019 dit « Financement ZIGI Capital »

	31/12/2018	Emission	Conversion	Comptabilisation initiale Juste valeur	Variation JV par le Résultat	Exercice BSA	30/06/2019
<i>Composante capitaux propres</i>	0	2 000	0	0	0	0	2 000
Composante Dette	0	0	0	0	0	0	0
Juste valeur - Passif financier	0	1 718	0	0	0	0	1 718
<i>Sous-total dette financière</i>	0	1 718	0	0	0	0	1 718
Total Emprunt obligataire	0	3 718	0	0	0	0	3 718

Détail des opérations concernées en *note 3-OCABSA dits « ZIGI Capital »*

5.11 Avantages du personnel

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés. Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

Les cotisations versées par le Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les avantages postérieurs à l'emploi liés à des régimes à prestations définies sont déterminés une fois par an selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

L'engagement est calculé en prenant comme hypothèse le départ volontaire des salariés.

Les principales hypothèses retenues sont résumées ainsi :

Principales hypothèses	30/06/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation	0.77%	1,57%
Table retenue	Insee 2018	Insee 2018
Hypothèse de départ en retraite	100% volontaire	100% volontaire
Age de départ en retraite	60-67 ans	60-67 ans
Augmentation de salaires	selon les profils des effectifs, de 1 à 3% par an	selon les profils des effectifs, de 1 à 3% par an
Hypothèse de turnover	selon les profils des effectifs, de faible à fort	selon les profils des effectifs, de faible à fort

	30/06/2019	31/12/2018	variation
Avantages du personnel non courants	660	571	88

La provision pour pensions et retraites concerne les indemnités de fin de carrières.

La variation de la provision pour pensions et retraites s'explique de la manière suivante :

Engagement au 31/12/2018	571
Coût des services rendus +	64
Coût financier +	9
Gain et perte actuariels +	15
Engagement au 30/06/2019	660

L'effet de « gains et pertes actuariels » s'explique principalement par la diminution du taux d'actualisation.

5.12 Provisions

	31/12/2018	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variations de Périmètre	Reclassements	30/06/2019
Provisions pour garanties	329	0	-6	0	0	0	323
Autres provisions pour risques	210	59	0	0	0	0	269
Autres provisions pour charges	573	1	-143	0	0	0	431
Autres provisions pour charges - part < 1 an	148	3	-148	0	0	0	3
Total provisions courantes	1 260	63	-297	0	0	0	1 026
Total provisions	1 260	63	-297	0	0	0	1 026

Les provisions sont essentiellement constituées de :

○ **Provisions pour garantie :**

Les contrats à long terme exécutés par Europlasma Industries font également l'objet d'une provision pour garantie donnée au client. Une provision est enregistrée pour 323 K€ au 30 juin 2019 contre 329 K€ au 31 décembre 2018.

○ **Provisions pour risques :**

Les provisions pour risques comprennent une provision de 269 K€ comptabilisée au titre de la mise en jeu de la garantie de passif liée à la cession du sous-Groupe Europe Environnement cédé en 2013.

○ **Provisions pour charges :**

Les provisions pour charges (434 K€) comprennent pour 431 K€ une provision en vue d'une opération d'élimination du vitrifiat pollué chez Inertam (437 K€ au 31 décembre 2018).

Au 31 décembre 2018, il y avait également :

- 136 K€ de provisions pour grosses réparations dont l'objet est de lisser les dépenses liées aux réfractaires du four Inertam sur la durée de vie de ce dernier,
- 55 K€ correspondant à la contribution patronale sur attribution gratuite d'actions en faveur de la direction du Groupe,
- 93 K€ de provision constituée des coûts de retraitement des réfidis (suies) et de déchets divers (mâchefers, refus de tri) restant à éliminer sur Chopex.

5.13 Autres Passifs

	30/06/2019	31/12/2018	Variation
Dettes s/ acquis. d'immo. - part à plus d'un an	0	0	0
Instruments dérivés passifs	1 717	2	1 715
Autres dettes - part à plus d'un an	108	108	0
Total Autres passifs financiers non courants	1 825	110	1 715
Dettes fournisseurs	6 812	5 983	830
Total Comptes fournisseurs et rattachés	6 812	5 983	830
Clients - Avances et acomptes reçus	436	315	121
Dettes sociales	3 583	1 948	1 635
Dettes fiscales	5 745	4 987	758
Autres dettes	55	172	-117
Total autres dettes opérationnelles	9 818	7 422	2 396
Dettes s/ acquis. d'actifs	1 666	2 039	-372
Comptes courants - passif	0	0	0
Intérêts courus sur dettes	0	0	0
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	15 938	16 445	-507
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	0	0
Total autres passifs courants	17 604	18 484	-880

o Evolution des autres passifs financiers non courants

L'évolution s'explique principalement par la comptabilisation des OCABSA ZIGI Capital à la juste valeur comme décrit dans le Note 5.10.3.

o Evolution des dettes fournisseurs

La progression des comptes fournisseurs de 830 K€ entre le 31 décembre 2018 et le 30 juin 2019 s'explique principalement par l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire.

o Evolution des dettes fiscales et sociales et des autres dettes

L'augmentation des dettes fiscales et sociales s'explique par l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire.

o Evolution des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont stables (variation de - 507 K€) et se composent principalement des produits constatés d'avance sur le traitement d'amiante, celui-ci étant facturé en partie avant le traitement. Ce poste passe de 15 649 K € au 31 décembre 2018 à 15 193 K € au 30 juin 2019.

5.13.1 Procédure de redressement judiciaire

Le projet de plan de redressement par voie de continuation précité prévoit un remboursement des créanciers du Groupe Europlasma en deux options alternatives, soit un paiement comptant à hauteur de 15% du montant de leur créance avec abandon du solde, soit un remboursement en totalité échelonné en neuf annuités progressives, la première intervenant à la date anniversaire de l'adoption du plan.

Les travaux relatifs aux délais de réponses des créanciers et opérations de contestations éventuelles sont en cours. Cependant, à titre informatif, nous vous précisons les montants prévisionnels au titre des deux options ouvertes aux créanciers, établis sur la base des premières confirmations en place à ce jour :

En K€	Echelonnement dettes acceptées (hors intercompagnies)	
	Option 1 < 1 an	Option 2 > 1 an
Montant consolidé	2 335	26 137
dont sortie de trésorerie à réaliser	425	5 137

Notons également que certaines dettes font l'objet de contestations, partielles ou totales ; notamment des sommes pour lesquelles les créanciers ont déclaré des montants à titre provisionnel ; ou encore sur contrats à exécutions successives pour lesquels les créanciers ont déclaré la totalité des sommes relatives aux contrats, tant échus que non échus à la date de la mise en redressement judiciaire.

Dans le cadre de la procédure, ces dettes font donc l'objet de contestations et seront analysées par un juge commissaire dans les mois à venir. A titre informatif, nous indiquons cependant les volumes concernés par ces contestations dans le tableau ci-dessous :

Contestation en cours (en K€)	
Montant validé par Europlasma	Demande additionnelle des créanciers
3 016	15 167

5.14 Capital

o Composition du capital social

Au 30 juin 2019, le capital social d'Europlasma est composé de 339 335 330 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

Toutes les actions émises ont été totalement libérées.

Ces actions sont cotées sur le marché Euronext Growth (anciennement Alternex) de Euronext Paris. Elles peuvent être inscrites sous la forme de titres nominatifs (purs ou administrés) ou de titres au porteur.

Les augmentations de capital découlent principalement :

- De l'émission de 582 000 actions correspondant à l'attribution gratuite d'actions définitivement acquises,
- De la création de 4 751 actions ordinaires lors de l'exercice de BSAR B et BSAR C,
- De la création de 54 273 333 actions ordinaires dans le cadre de la conversion d'obligations convertibles.
- De la création de 758 actions. Régularisation par rapport à 2018. A la clôture de l'exercice, 1 140 BSAR B et 1 892 BSAR C exercés au cours du 4^{ème} trimestre 2018.

	30/06/2019	31/12/2018	variation
Nombre d'actions ordinaires	339 335 330	284 476 004	54 859 326
Nombre d'actions de préférences			
Total	339 335 330	284 476 004	54 859 326

o Actions propres

	30/06/2019	31/12/2018	variation
Nombre d'actions auto détenues en actions	0	324 000	-324 000
Valorisation en K€	0	21,09	-21
Montant de trésorerie du contrat de liquidité en K€	0	4,956	-5

Le 13 février la société a mis fin au contrat de liquidité confié à Kepler Chevreux.

o Actions en dilution

Nombre moyen d'actions sur le 1^{er} semestre 2019 :

	30/06/2019	31/12/2018	variation
Nombre d'action moyen	286 149 778	201 000 097	85 149 681
<i>Nombre d'actions en dilution</i>	<i>123 009 313</i>	<i>105 725 013</i>	<i>17 284 300</i>
- BSA Europlasma au profit de CHO Morcenx	350 000	350 000	0
- Actions gratuites en cours d'acquisition	63 000	840 000	-777 000
- BSAR A	0	0	0
- BSAR B	16 902 737	16 921 058	-18 321
- BSAR C	37 892 867	37 895 927	-3 060
- OCPP	4 384 794	5 575 446	-1 190 652
- BSA 1 Bracknor des tranches OCA 1 à 9	12 524 093	12 524 093	0
- BSA 2 Bracknor des tranches OCA 1 à 14	11 618 489	11 618 489	0
- BEOCA ROUND 2	0	20 000 000	-20 000 000
- OCA BSA ZIGI Capital	39 273 333	0	39 273 333
Nombre moyen d'action dilué	409 159 091	306 725 110	102 433 981

o Nombre d'actions dilué au 30 juin 2019 :

Le nombre d'actions en dilution au 30 juin 2019 est 462 344 643 actions contre 390 201 017 actions au 31 décembre 2018.

	30/06/2019	31/12/2018	variation
Nombre d'actions à la clôture	339 335 330	284 476 004	54 859 326
<i>Nombre d'actions en dilution</i>	<i>123 009 313</i>	<i>105 725 013</i>	<i>17 284 300</i>
- BSA Europlasma au profit de CHO Morcenx	350 000	350 000	0
- Actions gratuites en cours d'acquisition	63 000	840 000	-777 000
- BSAR A		0	0
- BSAR B	16 902 737	16 921 058	-18 321
- BSAR C	37 892 867	37 895 927	-3 060
- OCPP	4 384 794	5 575 446	-1 190 652
- BSA 1 Bracknor des tranches OCA 1 à 9	12 524 093	12 524 093	0
- BSA 2 Bracknor des tranches OCA 1 à 14	11 618 489	11 618 489	0
- BEOCA ROUND 2		20 000 000	-20 000 000
- OCA BSA ZIGI Capital	39 273 333		39 273 333
Nombre d'actions dilué à la clôture	462 344 643	390 201 017	72 143 626

5.15 Intérêts minoritaires

	31/12/2018	Distributions	Résultat	Variation de périmètre	Autres	30/06/2019
CHO Locmine	-13	0	-113	0	0	-126
CHO Morcenx	-12 070	0	-593	0	0	-12 663
CHO Power	8 123	0	-137	0	0	7 987
CHOPEX	-1 784	0	-73	0	-6	-1 863
CHO Tiper	-1 174	0	-9	0	0	-1 183
FIG	55	0	-7	0	0	48
SCI G	-17	0	0	0	0	-17
Total	-6 880	0	-932	0	-5	-7 817

5.16 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions par émission d'actions nouvelles dans certaines de ses filiales en rémunération de performances ou à l'entrée des salariés dans les effectifs, au terme de leur période d'essai. Des attributions gratuites d'actions ont été accordées aux mandataires.

Conformément aux dispositions d'IFRS2, le Groupe comptabilise les services reçus dans le cadre de la transaction dont le paiement est fondé sur des actions au résultat au fur et à mesure qu'elle reçoit les services et comptabilise en contrepartie une augmentation de ses capitaux propres, s'agissant de transactions dont le paiement est réglé en instruments de capitaux propres. L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les salariés et de 1 an pour les mandataires.

La juste valeur des plans est mesurée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution et en tenant compte de la probabilité, sauf dans le cas d'actions attribuées en rémunération de services passés, de maintien du bénéficiaire dans les effectifs jusqu'au terme de la période d'acquisition.

Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours du premier semestre 2019.

	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31/12/2018	Actions créées par le CA au cours du 1er semestre 2019	Actions définitivement acquises à créer par le CA au 30/06/2019	Actions perdues au cours du 1er semestre 2019	Actions attribuées au cours du 1er semestre 2019	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/19
Attribution du 17/04/18	180 000	0	180 000	0	0	0
Attribution du 21/02/18	575 000	575 000	0	0	0	0
Plan de fidélité n°4	85 000	3 000	11 000	13 000	5 000	63 000
	840 000	578 000	191 000	13 000	5 000	63 000

Les montants comptabilisés au titre des actions gratuites au cours de la période sont les suivants :

	En capitaux propres au 31/12/2018	En charges au S1-2019	En capitaux propres au 30/06/2019
En résultat et report à nouveau	-3 115	-4	-3 119
En réserves	3 115	4	3 119

Le Groupe valorise les actions attribuées à leur juste valeur au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration. Cette valeur reste, comme précédemment, pondérée par la probabilité d'attribution effective des actions puis la charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Le cours moyen pondéré utilisé pour les actions en cours d'acquisition au 30 juin 2019 est de 0,21 €.

Sur le 1^{er} semestre 2019, il a été attribué 3 000 nouvelles actions et 2 000 nouvelles actions pour régularisation au titre de 2018.

NOTE 6. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

6.1 Chiffre d'affaires

	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Production vendue de biens	323	251	72
Production vendue de services	2 816	6 108	-3 291
Ventes de marchandises	0	0	0
Total	3 140	6 359	-3 219

	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Europe	3 140	6 299	-3 159
Amérique	0	60	-60
Asie	0	0	0
Afrique	0	0	0
Océanie	0	0	0
Total	3 140	6 359	-3 219

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel 2019 s'établit à 3 140 K€ contre 6 359 K€ au 30 juin 2018. Cette diminution de - 3 219 K€ est attribuable principalement aux secteurs Energies renouvelables (- 1 210 K€ vs 30 juin 2018) et Traitement de l'Amiante (- 1 826K€)

L'analyse du chiffre d'affaires est présentée en Première partie, section 1.1.1.

6.2 Résultat opérationnel

	30/06/2019	30/06/2018	var en K€	var en %
Chiffre d'affaires	3 140	6 359	-3 219	-51%
Autres produits d'exploitation	168	964	-795	-83%
Production immobilisée et stockée	81	569	-488	-86%
Subventions d'exploitation	39	227	-188	-83%
Transferts de charges d'exploitation	49	168	-119	-71%
Achats consommés	-1 965	-4 046	2081	-51%
Achats de mat.pr. et autres approv.	-218	-666	449	-67%
Variations de stocks	15	-69	85	-122%
Autres achats	-1 762	-3 310	1548	-47%
Charges externes	-6 061	-3 709	-2352	63%
Locations et charges locatives	-150	-579	429	-74%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-4 665	-939	-3726	397%
Autres charges externes	-1 246	-2 190	944	-43%
Charges de personnel	-4 007	-4 191	184	-4%
Rémunérations du personnel	-2 759	-2 799	39	-1%
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 176	-1 286	110	-9%
Autres charges de personnel	-72	-106	34	-32%
Autres charges d'exploitation	-186	-91	-95	104%
Taxes	-464	-279	-185	66%
Amortissements, dépréciations et provisions	-1 704	-2 691	987	-37%
Résultat opérationnel courant	-11 079	-7 684	-3 395	44%
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	108	-2 114	2221	-105%
Résultat opérationnel	-10 971	-9 798	-1 173	12%

Le résultat opérationnel est une perte de 10 971 K€ au 30 juin 2019, contre une perte de 9 798 K€ au 30 juin 2018 soit une dégradation de - 1 173 K€.

Les autres charges et produits opérationnels non récurrents étaient liés en 2018 aux variations de périmètre de l'intégration de CHO Morcenx selon la méthode de l'intégration globale.

La variation du résultat opérationnel est expliquée en section 1.1.2.

6.3 Résultat financier

	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6	-2
Coût de l'endettement financier brut	-698	-681	-16
Coût de l'endettement financier net	-693	-676	-18
Perte et gains de change	0	0	0
Dividendes	0	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	-15	7	-21
Autres charges financières	-1 827	-16	-1 811
Autres produits financiers	5	112	-107
Résultat financier	-2 530	-573	-1 939

Le résultat financier est une perte de - 2 530 K€ qui s'explique principalement par une charge d'intérêt de 693 K€ stable par rapport à 2018 et une charge de 1 827 K€ en lien avec les OCABSA ZIGI (voir note 3).

Au 30 juin 2018, le résultat financier contenait l'impact de la réévaluation à la juste valeur des BSA2 Bracknor (produit de 112 K€).

6.4 Impôt

	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Impôts différés	0	28	28
Impôt exigible	-17	-12	-12
Total	-17	16	16

6.5 Autres éléments du compte de résultat

Au 30 juin 2018, la quote-part des sociétés mises en équivalence correspondait pour - 905 K€ à la quote-part de la SAS CHO Morcenx, intégrée globalement depuis le 31 mars 2018.

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2019	Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Total
Goodwill	8	0	0	8
Autres immobilisations incorporelles	946	502	634	2 081
Immobilisations corporelles	130	2 556	2 811	5 497
Autres actifs non courants	49	1 419	1 556	3 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 887	882	797	4 566
Total Actif	5 538	9 246	10 585	25 369
Dettes financières	6 969	1 183	26 080	34 232
CA	16	2 552	572	3 140
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-113	-1 386	-206	-1 704
Résultat opérationnel	-5 505	-2 125	-3 342	-10 971
EBITDA(1)	-5 372	-739	-3 125	-9 236
Résultat net	-7 307	-2 173	-4 038	-13 518
Intérêt minoritaires	7	0	924	932
Résultat part groupe	-7 300	-2 173	-3 114	-12 587

(1) La 1^{ère} application d'IFRS 16 a eu pour effet une amélioration de l'EBITDA, avec les impacts suivants :

30/06/2019	Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Total
EBIDA réel	-5 372	-739	-3 125	-9 236
Impact IFRS 16	91	118	155	363
EBITDA selon méthode 2018	-5 463	-857	-3 280	-9 599

31/12/2018	Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Total
Goodwill	8	0	0	8
Autres immobilisations incorporelles	110	38	26	174
Immobilisations corporelles	166	3 693	2 943	6 802
Autres actifs non courants	49	1 342	1 543	2 935
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 803	757	406	3 966
Total Actif	5 016	10 071	10 388	25 475
Dettes financières	6 115	1 269	24 844	32 228
CA	631	8 469	2 195	11 295
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	47	-2 565	-29 928	-32 446
Résultat opérationnel	-3 239	-5 219	-47 607	-56 065
EBITDA	-3 286	-2 651	-2 763	-8 700
Résultat net	-5 444	-5 507	-49 741	-60 692
Intérêt minoritaires	0	0	6 807	6 807
Résultat part groupe	-5 444	-5 507	-42 934	-53 885

30/06/2018	Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Total
Goodwill	8	0	0	8
Autres immobilisations incorporelles	127	33	6 619	6 779
Immobilisations corporelles	135	2 999	40 681	43 815
Autres actifs non courants	67	1 572	6 544	8 183
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 275	119	519	3 913
Total Actif	5 922	8 783	61 759	76 464
Dettes financières	5 921	1 442	24 524	31 888
CA	199	4 378	1 782	6 359
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	42	-1 618	-1 114	-2 691
Résultat opérationnel	-1 724	-1 465	-6 608	-9 798
EBITDA	-1 766	156	-4 252	-5 862
Résultat net	-1 858	-1 494	-7 909	-11 260
Intérêt minoritaires	0	0	765	765
Résultat part groupe	-1 858	-1 493	-7 144	-10 496

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1 Engagements reçus

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan reçus significatifs.

8.2 Engagements donnés

Le total des engagements donnés par le Groupe est détaillé dans le tableau suivant :

	30/06/2019	31/12/2018
Nantissement d'actifs financiers en garantie d'emprunts	21 200	21 900
Crédit-Bail immobiliers et hypothèques	3 814	3 814
Engagements d'achats d'immobilisations	0	0
Garanties, avals et cautions donnés dans le cadre de l'exploitation	2 378	2 492
Total	27 392	28 206

8.2.1. Engagements donnés liés à l'usine CHO Morcenx

Les engagements présentés ci-dessous correspondent aux engagements donnés liés à l'usine CHO Morcenx et au contrat de prêt immobilier finançant les bâtiments de l'usine de CHO Morcenx et le séchoir.

	30/06/2019	31/12/2018
Nantissement d'actifs financiers en garantie d'emprunts	21 200	21 200
Crédit-Bail immobiliers et hypothèques	3 814	3 814
Engagements d'achats d'immobilisations	0	0
Garanties, avals et cautions donnés dans le cadre de l'exploitation	0	0
Total	25 014	25 014

Le nantissement du compte titre d'un montant de 1 200 K€ sert de garantie à l'emprunt finançant le bâtiment de l'usine de CHO Morcenx.

Le fonds de commerce de CHO Morcenx a été nanti en garantie du prêt reçu pour financer l'usine de 20 000 K€. Le nantissement cessera une fois le prêt remboursé.

Les engagements donnés dans le cadre du projet CHO Morcenx concernent principalement les hypothèques de l'emprunt souscrit pour financer le bâtiment de l'usine de CHO Morcenx pour un montant initial de 6 200 K€ et dont le capital restant dû au 30 juin 2019 est de 3 814 K€.

8.2.2. Autres engagements donnés

	30/06/2019	31/12/2018
Nantissement d'actifs financiers en garantie d'emprunts	0	700
Crédit-Bail immobiliers et hypothèques	0	0
Engagements d'achats d'immobilisations	0	0
Garanties, avals et cautions donnés dans le cadre de l'exploitation	2 378	2 492
Total	2 378	3 192

Les engagements hors-bilan donnés par le Groupe sont principalement composés :

- de diverses garanties données envers la DREAL dans le cadre de l'exploitation des 2 usines à Morcenx :
 - o engagement de remise en état du site de Traitement de l'Amiante à la cessation d'activité pour 1 000 K€,
 - o engagement de mise en sécurité des sites pour 701 K€ conformément aux articles L516, R516-1 et R516-2 du Code de l'Environnement, relatifs à la constitution des garanties financières par certaines installations classées pour la protection de l'environnement.
- d'engagements donnés aux clients pour 478 K€ dans le cadre de l'activité commerciale.

NOTE 9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les évènements post-clôture sont présentés en Partie 2 du présent rapport.



Société Anonyme au capital de 9 590 850,31 euros
471 Route de Cantegrit Est - BP 23
F-40110 Morcenx
Tél : +33 (0) 556 497 000
B 384 256 095 RCS Mont-de-Marsan
www.europlasma.com